

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 9 MARS 2019 A 10 Heures

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 24 mars 2018 (transmis le 25 juin 2018)
- 2- Rapport moral et activités 2018
- 3- Rapport financier 2018
- 4- Budget prévisionnel 2019
- 5- Activités 2018 et projet 2019
- 6- Cotisation
- 7- Renouvellement du tiers sortant et appel à candidature
- 8- Questions diverses

Madame Venet remercie les membres présents, le maire d'Eveux, les adjointes aux maires Mesdames CHEVALIER (Sain-Bel) DUCLOS (Bully) FRAGNE (L'Arbresle) LALBERTIER (Eveux). Les membres des CCAS, les adhérents et sympathisants pour leur présence. Monsieur D. PERRELLE Président de l'AAPHTV.

Plusieurs personnes ont demandé de bien vouloir les excuser, retenus par leurs obligations, Monsieur le Maire de L'Arbresle que je remercie qui a mis cette salle à notre disposition les Maires de Bibost, Fleurieux, Sourcieux, les conseillers départementaux, Monsieur A. DUPERRAY, RAVIER et Madame MAC CARRON. Messieurs D. VIGOUREUX indisponible pour des raisons de santé et Monsieur ROLLET. Excusé l'Association COVADYS et HANDI-REPIT

Nombre de pouvoirs 43

Nombre de présents 45

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, **Interventions sur l'inclusion et le handicap psychique avec Messidor et l'Arbre à Palabres- GEM**

Après le verre de l'amitié nous nous retrouverons au Comptoir des Criques pour un repas convivial. La présidente S. Venet rappelle que le repas aux personnes en situation de handicap est offert.

Assemblée Générale Statutaire

1- Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 24/3/2018 (transmis le 25/6/2018)

Pas d'observation, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

2 - Rapport moral

S. Venet constate la présence, toujours nombreuse. Cela montre l'intérêt que vous avez pour l'APHRA qui tout au cours de l'année poursuit ses actions, réunions, conseils auprès des personnes handicapées, participations aux manifestations et autres réunions.

Elle remercie tous les membres du conseil d'administration, du bureau toujours présents aux postes ce qui contribue à poursuivre nos objectifs. Le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois, le bureau 4 fois et à plusieurs reprises pour mettre en place les différentes activités.

L'année a été marquée par la réunion « rencontre d'échanges et de témoignage » avec les associations de la région arbresloise : L'ARBRES à PALABRES, COVADY, HANDI-REPIT, AAPHTV et MESSIDOR

En 2018 Antoinette MUGUET nous a fait part de sa démission pour raison professionnelle. Elle était également membre du conseil d'administration de l'AAPHTV. Lors du dernier conseil d'administration du 18/1/ Christian BONIFASSI a été élu pour siéger au conseil de l'AAPHTV. Il rejoint J. BOUDAUD et S. VENET également membre du CA de l'AAPHTV

Au 31/12/2017 nous étions 139 adhérents. Depuis le 1/1/ 2018 nous avons calculé le nombre d'adhérents individuels et nominatifs. C'est-à-dire que si une personne remet 10,00€ pour elle-même il sera décompté 6€ de cotisation 4 € de dons. A la suite de cette correction nous sommes 104 adhérents au 31/12/2018

Notre site internet n'est plus à jour et cela pose problème. Nous recherchons une solution. Si parmi vous il y a un bénévole qui à des compétences en la matière nous l'accueillerons avec plaisir

Activités

Le 23 février 2018 a eu lieu le **concours de belote** à Sourcieux les Mines : 50 doublettes (38 l'an dernier). Tous les participants ont passé un agréable après midi, ils sont tous repartis avec des lots Ce concours de belote permet à notre association de récolter des fonds. Cette année le concours de belote aura lieu **le 23 février 2019 à Sourcieux les Mines Salle de l'Ammandier Remerciement à tous ceux et celles qui ont permis la réussite de cet après-midi avec D. VIGOUREUX et C. BONIFASSI chargés de ce concours.**

Le 24 mars 2018 A l'issue de l'assemblée générale 2018 (45 personnes) Madame CUVILLON a présenté l'association Handi-Répit dont elle est présidente. Cette association située à Tarare intervient aussi sur notre territoire. Le but de l'association est d'apporter un répit aux familles ayant un enfant en situation de handicap. Elle est en recherche de bénévoles Parmi les présents dans l'assemblée une personne s'est portée bénévole.

S. VENET recherche des personnes souhaitant participer au Conseil d'Administration. Madame C. FAIVRE-PIERRET a souhaité rejoindre le conseil d'administration. A l'issue de l'AG nous nous sommes retrouvés autour d'un repas convivial au Comptoir des criques

Mai juin Vente de cerises

La vente de cerises au profit de l'APHRA permet suivant les aléas climatiques de nous procurer une source de revenus. Merci à Henri Duperré qui en a la charge.

Le 2 juin 2018 sortie annuelle C BONIFASSI trésorier de l'APHRA chargé de l'organisation du voyage a rassemblé 48 personnes dont 14 en situation de handicap. Le matin, la visite du musée du cheminot à Ambérieux en Bugey a intéressé les participants retrouvant selon les générations la vie des cheminots du charbon au TGV. Au cours du repas les anniversaires d'Aurélié et de Livia ont été fêtés. L'après-midi le train à vapeur nous a propulsé dans le siècle dernier. Puis nous avons pris le retour pour L'Arbresle la journée a été très appréciée, les souvenirs, les échanges, amitié, de joies et surtout de souvenirs.

Le 16 Novembre 2018 Jean BOUDAUD chargé de l'information auprès des familles avait pris contacts avec les associations concernées par le handicap L'Arbre à Palabres, Covadys, Handi-Répit, AAPHTV, Messidor. Plusieurs réunions ont eu lieu pour mieux se connaître.

Le 16 Novembre, 70 personnes étaient présentes Les témoignages, échanges, les expériences présentées ont permis à chaque association, et participants d'exprimer leurs difficultés, de percevoir les améliorations dans le domaine de l'inclusion. Suite à ces échanges et témoignages, des réunions vont être proposées avec tous les partenaires pour avancer et permettre de trouver des solutions pour mieux vivre ensemble avec le handicap et nos différences.

-Activités prévues pour 2019

- 23 février concours de belote à 14 Heures à la salle de l'Amandier de Sourcieux les Mines 9 mars Assemblée Générale Salle Lucien Thimonier à L'Arbresle, suivie du repas au Comptoir des Criques de Messidor
- 15 JUIN Sortie annuelle à Clermont Ferrand, Espace Michelin
- 4^{ème} trimestre 2019 Réunion en cours de réflexion

S. Venet remercie toutes les personnes qui se sont investis dans l'organisation de ces activités Elle informe que ces rapports d'activités ont été approuvés à l'unanimité lors du conseil d'administration du 18/1/2019. Pas d'observation ce rapport est approuvé à l'unanimité

3-Rapport financier 2018

S. Venet Je remercie pour leur soutien et leur fidélité les communes qui nous versent une subvention : ANCY, L'ARBRESLE, BESSEY, BIBOST, BULLY, CHEVINAY, EVEUX, FLEURIEUX, LENTILLY, SAIN-BEL, ST PIERRE LA PALUD, ST ROMAIN DE POPEY, SARCEY, SAVIGNY, SOURCIEUX LES MINES.

Le rapport financier est explicité par le trésorier C. BONIFASSI par vidéo projection

S. Venet signale que ce rapport financier été approuvé à l'unanimité lors du conseil d'administration du 18/1/2019.

Elle demande s'il y a des observations Pas d'observation. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

RESSOURCES	Montant
Subventions municipales 2018	2 701,00 €
Cotisations adhérents (104 personnes)	624,00 €
Encaissement concours de belote	2 079,06 €
Encaissement repas annuel	476,00 €
Encaissement " sortie Ambérieu "	580,00 €
Vente cerises	3 955,00 €
Don	197,00 €
Brioches	28,00 €
Total ressources	10 640,06 €

DEPENSES	Montant
Règlement tirage des rois	20,00 €
Règlement concours de Belote	665,30 €
Règlement repas annuel	967,86 €
Règlement animation repas annuel	250,00 €
Sortie Ambérieu + recherche lieu 2019	2 658,35 €
Cotisation MESSIDOR 2018	20,00 €
Règlement boissons A.G. + réunions	71,46 €
Abt + Renouvt domaine internet	47,56 €
Com. (enveloppes timbrées, encre, etc)	903,11 €
Cotisation carte	41,10 €
Achat Flyers	165,00 €
Achat cerises + déplacement Henri	2 445,00 €
Départ retraite " Delmaire, Chaverot"	200,00 €
Retrait espèces du 23/2	800,00 €
Voyage Bruxelles	500,00 €
Divers (registre AG, etc.)	37,70 €
Photocopie	33,30 €

Total Dépenses **9 825,74 €**

Ancien solde créditeur au 31/12/2017	19 997,35 €
Recettes	10 640,06 €
Total	30 637,41 €
Dépenses	9 825,74 €
Solde Crédeur au 31/12/2018	20 811,67 €

4-Budget prévisionnel 2019

Le budget prévisionnel est explicité par le trésorier C. BONIFASSI par vidéo projection
S. Venet informe que ce budget a été approuvé à l'unanimité lors du conseil d'administration du 18/1/2019, elle demande s'il y a des observations. Pas d'observation, le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

RESSOURCES	Montant
Subventions municipales 2019	2 690,00 €
Cotisations adhérents (100 personnes)	600,00 €
Encaissement concours de belote	1 200,00 €
Encaissement repas annuel	600,00 €
Encaissement sortie annuelle	700,00 €
Vente cerises	2 500,00 €

TOTAL RESSOURCES **8 290,00 €**

DEPENSES	Montant
Cotisation MESSIDOR	20,00 €
Renouvt abonnement site internet	50,00 €
Règlement tirage des rois	30,00 €
Lots concours de Belote	800,00 €
Règlement repas annuel+ animation	1 600,00 €
Règlement sortie annuelle + pourboire)	3 000,00 €
Règlement boissons A.G. + réunions	50,00 €
com. (enveloppes timbrées, encre, etc.)	800,00 €
Achat cerises	2 000,00 €

Total Dépenses **8 350,00 €**

Ancien solde créditeur au 31/12/2018	20 811,67 €
Ressources	8 290,00 €
Total	29 101,67 €
Dépenses	8 350,00 €
Prévision Solde Créditeur au 31/12/2019	20 751,67 €

5-Cotisation C. BONIFASSI rappelle que le montant de la cotisation reste inchangé soit 6€ par adhérent. Celle-ci est individuelle et est obligatoire pour participer à une activité (repas, sortie.)
Pour être adhérent il suffit d'envoyer un chèque à l'ordre de l'APHRA à Christian BONIFASSSI qui vous transmettra une carte d'adhésion.

Chaque adhérent, chaque membre du Conseil d'administration est une richesse pour le fonctionnement de notre association.

6-Renouvellement du tiers sortant et appel à candidature

S. Venet fait appel à candidature Elle a reçu une demande de Monsieur NEVEU qui souhaite rentrer au Conseil d'Administration. Il est depuis longtemps adhérent. Il se présente. S. Venet le remercie Cette demande a été approuvée à l'unanimité lors du conseil d'administration du 18/1/2019. S. Venet demande de l'approuver. Pas d'observation. Cette demande est approuvée

Le renouvellement du tiers sortant

Sont concernés : Madame Yvonne VARINARD, Messieurs Daniel VIGOUREUX, Christian BONIFASSSI.

Ils ont souhaité poursuivre. S. Venet les remercie pour leur engagement et leurs disponibilités auprès de notre association

Ces demandes ont été approuvées à l'unanimité lors du Conseil d'Administration du 18/01/2019

8 -Questions diverses pas de questions diverses

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Le passe la parole à Madame PUIDUPAIN

Tous les ans après l'assemblée générale nous nous retrouvons pour un moment de convivialité au Comptoir des Criques Messidor. Le repas est offert gracieusement à toute personne handicapée adhérente ou non à l'APHRA. Nous serons 55 (l'an dernier 46). A l'issue de l'assemblée générale Madame PUIDUPAIN présentera ESAT du Comptoir des Criques de Messidor, les difficultés, les satisfactions lorsque on constate que les peurs, les appréhensions des salariés s'effacent puis des adhérents de l'arbre à Palabres et GEM interviendront sur leur ressenti, peut être des angoisses lors de leur entretien, des premiers jours, les échecs, leurs réussites